



Projet ERIDAN - Volets agricole et viticole



9 boulevard Guynemer
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
04 90 94 66 39
www.territoiresetpaysages.fr



Pré-diagnostic agricole (mai 2008)

Objectifs :

- Identification des enjeux et des sensibilités agricoles à l'échelle des fuseaux
- Hiérarchisation des fuseaux définis par GRTgaz

Démarche :

- Etat des lieux agricole (statistique, cartographique - SIG)
- Concertation locale (Chambre d'Agriculture, principaux ODG)

=> Un territoire très agricole

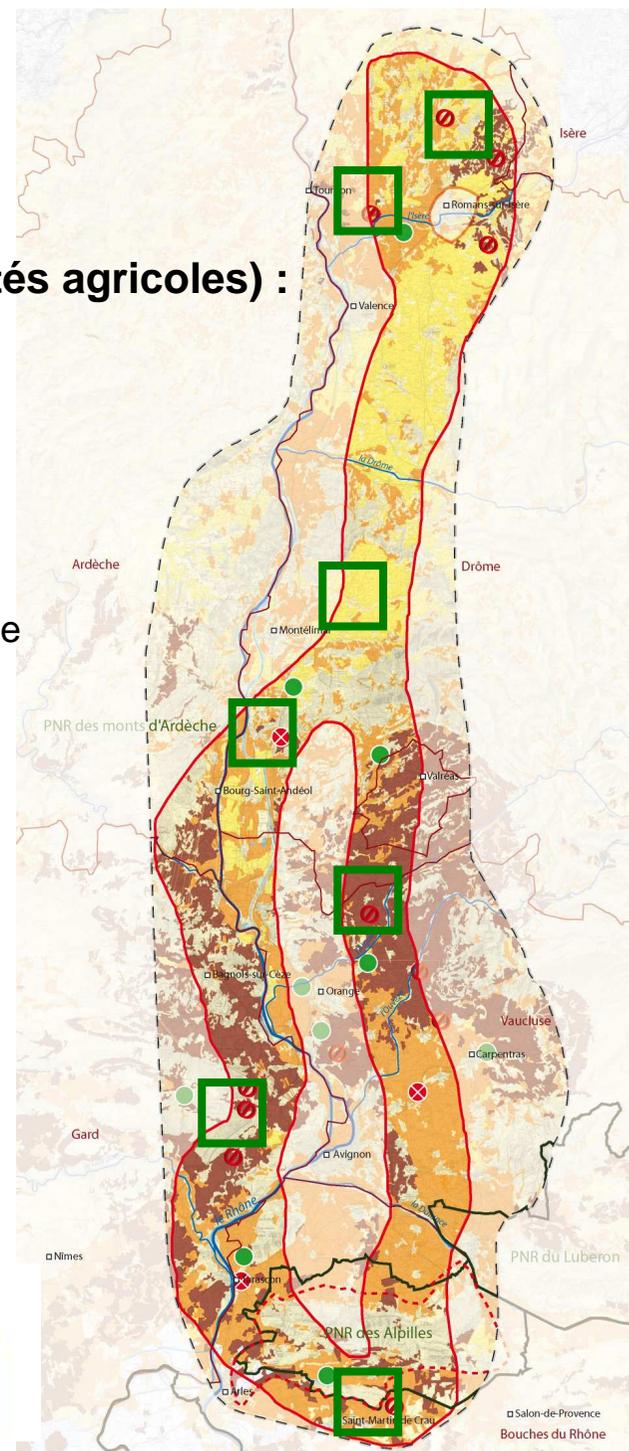
68% de SAU (25% végétation, 5% bâtie)

- Des systèmes agraires distincts du nord au sud
- Une valeur vénale des terres élevée
- Des surfaces agricoles qui se maintiennent : - 2% de SAU entre 2000 et 2005
- Une concentration des exploitations agricoles

Pré-diagnostic agricole (mai 2008)

=> Des spécificités locales (zones de forts enjeux et sensibilités agricoles) :

- Zone de production noyers AOC + truffe des collines Drômoises (nord Romans sur Isère)
- Proximité de l'aire AOC Crozes Hermitage
- Systèmes agraires étroitement liés à l'irrigation (secteurs Alixan et plaine de la Marsanne)
- Zone de production de vin AOC et de la truffe noire du Tricastin
- Zones viticoles AOC, Côtes du Rhône Villages et crus (Tavel et Lirac)
- Zone de production AOC Foin de Crau, cultures irriguées



Zoom agro-viticole Gard rhodanien (janvier 2009)

Objectif :

- Précisions des enjeux et des sensibilités agro-viticoles à l'échelle du Gard rhodanien

Démarche :

- Analyse spatiale par SIG (croisement occupation du sol et délimitation parcellaire AOC)
- Concertation avec représentants locaux des vignerons (SGVRCDR, Tavel, Lirac, Signargues...) + INAO

=> A l'échelle du fuseau mis au débat :

53 % en surface agricole (35% végétation, 12% bâtie)

73 % de vignes, dont 75% en AOC

7 caves coopératives sur 12 communes

11 communes (sur 12) sont dans une aire géographique AOC

- les 2 seuls crus AOC du département du Gard (sur les 7 que compte la vallée du Rhône méridionale)
soit 5 communes en crus sur les 11 communes en AOC

10 ha de surface moyenne par exploitation (multipropriété, micro parcellisation)

- une forte valeur vénale des terres viticoles (12 000 €/ha en VDP à 80 000 €/ha en AOC cru)

Sources : RGA 2000 – SAFER 2007

Zoom agro-viticole Gard rhodanien (janvier 2009)

Analyse cartographique basée sur le croisement entre l'occupation du sol (occsol LR 2006) et la délimitation parcellaire AOC (SGVRCDR)

Milieu artificiel
 ■ Bâti

Infrastructure
 — Autoroute
 — Nationale
 — Autres routes
 - - - Réseau ferré

Réseau hydrographique
 — Cours d'eau
 ■ Surface en eau

- - - Fuseau mis au débat

Hiérarchisation des enjeux

Zones AOC plantées en vignes

■ Enjeux très forts 19,5 %

Zones AOC plantées en cultures
 (autres que vignes)

■ Enjeux forts 10 %

Zones non AOC en cultures spécifiques

■ Enjeux importants 17 %

Zones non AOC en cultures annuelles

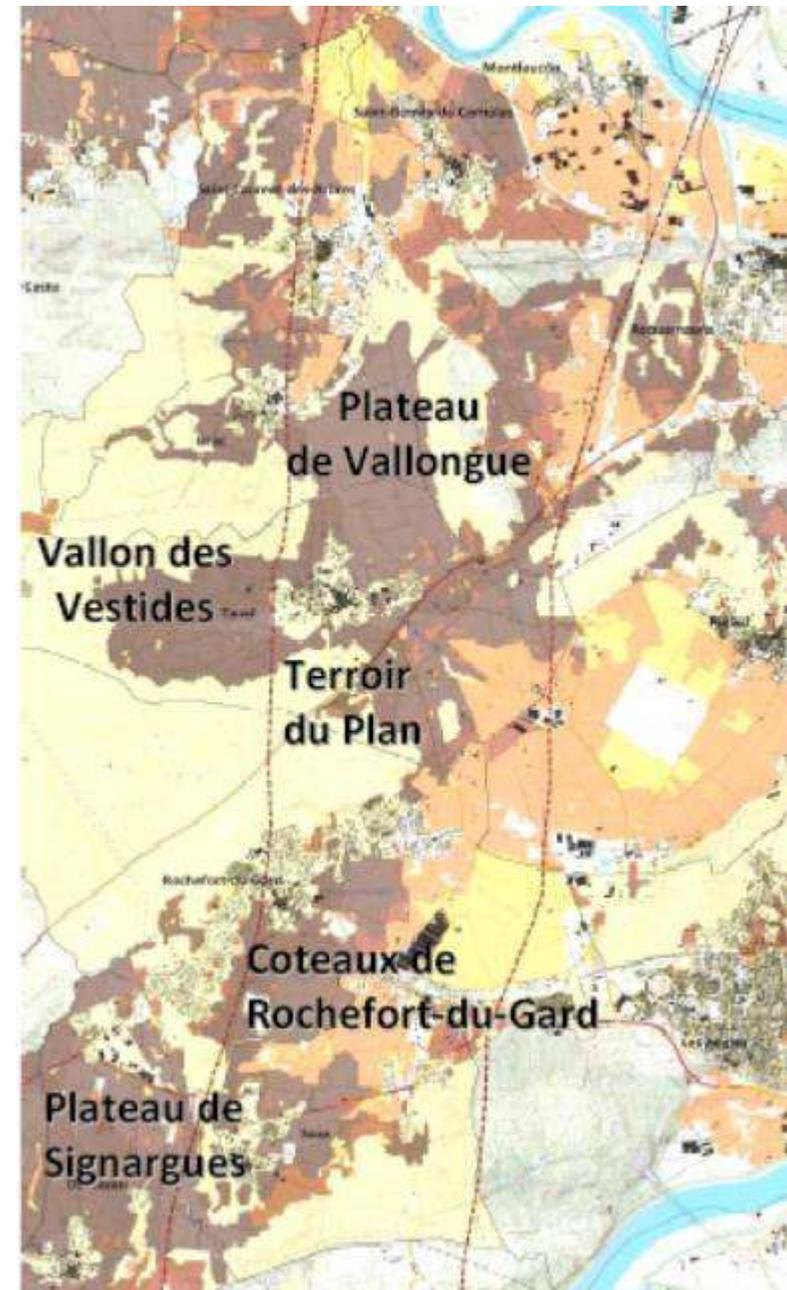
■ Enjeux modérés 6,5 %

Zones AOC non agricoles

■ Enjeux faibles 22 %

Zones non agricoles, non AOC

■ Enjeux très faibles 25 %



Zoom agro-viticole Gard rhodanien (janvier 2009)

=> Principes généraux pour un ouvrage de moindre impact agricole :

- privilégier les secteurs non agricoles et/ou non AOC : zones de garrigue excentrées, zones d'affleurements rocheux peu fréquentées (pas de cultures possibles et impact visuel moindre)
- emprunter majoritairement des zones agricoles de cultures annuelles (impact limité, la phase travaux est à caler avec le calendrier cultural)
- limiter la perte de reconnaissance AOC des terroirs actuellement non plantés en vignes
- rechercher une précision parcellaire du tracé pour éviter de :
 - > déstructurer les terroirs AOC viticoles
 - > traverser les parcelles agricoles
 - > couper les systèmes d'irrigation et de déstructurer le système d'écoulement des eaux
 - > rompre la continuité des haies
- et privilégier :
 - > les friches et les bords de parcelles : les tournières, les chemins, les lisières forestières
 - > avec un enfouissement de l'ouvrage à 1,50 mètres minimum

www.territoiresetpaysages.fr

Laurence FABBRI

9 boulevard Guynemer
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
04 90 94 66 39

